

Bilan de la précédente opération de développement rural

La commune de Tintigny a déjà mené une précédente opération de développement rural dont la validité a couvert la période décembre 2005 à décembre 2015.

En voici quelques dates clés :

- 19/06/1997 : Décision du Conseil communal d'entrer en développement rural et demande d'accompagnement de la FRW.
- 11/06/2002 : Mise en place de la CLDR.
- 09/09/2003 : Approbation du PCDR par la CLDR.
- 18/09/2003 : Approbation du PCDR par le Conseil communal.
- 23/06/2005 : Arrêté du Gouvernement Wallon approuvant le PCDR pour une période de 10 ans.

Les développements suivants visent à mener une évaluation de cette précédente opération de développement rural. Ils s'articulent selon trois axes :

- Participation citoyenne.
- Objectifs de développement.
- Projets.

Participation citoyenne

Le moins que l'on puisse dire c'est que, depuis l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, la CLDR a entrepris un important travail, notamment de suivi des projets.

N°	Date	Thème	Nombre de participants CLDR	Autres participants
1	04/07/2005	Les participants ont présenté les résultats des inventaires réalisés par les relais villageois	10	3
2	22/09/2005	CLDR « fichier des richesses ». Appui de la CLDR au projet de répertoire et cartographie des éléments patrimoniaux des communes de Tintigny, Etalle et Meix-devant-Virton mené par le GAL Cuestas	11	3
3	14/03/06	Avant-projet de création d'un centre de promotion et de valorisation des produits locaux et d'un atelier rural à Han Rapport annuel de l'ODR	10	4
4	19/03/06	Participation de la CLDR à Tint'ny Bois. Première manifestation ayant le bois et sa transformation comme thème fédérateur	10	/
5	30/11/06	Suivi des conventions en cours (Halle de Han)- Identification des venelles. Projet de traversée de Tintigny, mené par le MET	10	5
6	27/03/07	Suivi des conventions en cours (Halle de Han, venelles)	11	3
7	12/06/07	Mise en place de la nouvelle CLDR	17	3

8	11/09/07	visite de terrain pour bien visualiser les différentes localisations des venelles.	7	3
9	18/02/2008	Rapport annuel, proposition de demande de convention 2008	9	3
10	04/08/2008	GT CLDR fichier des richesses	3	3
11	03/03/2009	Rapport annuel, PCDN	7	3
12	05/10/2009	Bilan du PCDR et action CLDR	10	3
13	15/12/2009	CLDR – population : sensibilisation à l'énergie éolienne	12	68
14	19/01/2010	CLDR – associations : GT « maison de village de Rossignol »	8	17
15	26/01/2010	GT CLDR – population : réflexion pour la constitution d'un groupement citoyen pour l'éolien	11	7
16	02/03/2010	GT CLDR – population : information sur l'éolien citoyen (Electrabel et le Gapper)	7	11
17	17/03/2010	GT CLDR – population : information sur la structuration d'un groupement pour l'éolien citoyen	8	3
18	22/03/2010	Rapport annuel DR	11	2
19	29/03/2010	Action CLDR village fleuri	18	6
20	13/04/2010	action CLDR éolien	6	3
21	20/04/2010	Action CLDR village fleuri	17	4
22	18/05/2010	Action CLDR éolien	14	3
23	27/05/2010	Visite halle de Han	12	3
24	15/06/2010	Action CLDR éolien	7	3
25	01/10/2010	Visite de maisons de village	17	3
26	12/10/2010	Maison de village de Rossignol	20	3
27	30/11/2010	Action CLDR village fleuri	16	3
28	07/12/2010	Place du 120 ^{ème} à Bellefontaine	19	4
29	17/02/2011	Maison de village à Rossignol	24	4
30	14/03/2011	Rapport annuel et avant-projet de la convention venelles	10	3
31	19/05/2011	Place du 120 ^{ème} RIC à Bellefontaine	12	34
32	12/04/2011	GT CLDR éolien	5	3
33	30/05/2011	Action énergie	13	3
34	06/09/2011	Action énergie	14	2
35	13/02/2012	Villages fleuris	16	3
36	13/03/2012	Rapport annuel, parc naturel de Gaume, action énergie	14	3
37	26/11/2013	Pedagec, ZAEM	12	5
38	21/01/2014	GT CLDR mobilité douce	4	3
39	28/01/2014	Place du 120 ^{ème} , habitat durable	12	3
40	25/02/2014	Rapport annuel, hall relais	11	3
41	23/04/2014	Présentation du projet de création d'un parc naturel et son étude d'incidences (pour les 9 communes)	11	31
43	26/06/2014	Définition des filières énergétiques prioritaires dans le cadre de Pédag'Ec	8	3
44	08/09/2014	Réflexion sur la prochaine convention DR	14	3
45	22/01/2015	Avant-projet d'aménagement de l'espace collectif à Rossignol et partenariat avec le PCS	16	4
46	25/02/2015	Enquête aînés	6	4

47	05/03/2015	Rapport annuel et présentation du PDS Cuestas	9	4
48	18/05/2015	Approbation de l'avant-projet d'aménagement de la Place du 120 ^{ème} à Bellefontaine	9	12
49	16/07/2015	Résultats de l'enquête adressée aux aînés (collaboration avec le PCS)	4	4
50	07/09/2015	Approbation de la demande de convention portant sur la maison rurale de Tintigny	9	23
51	22/09/2015	Approbation de la demande de convention portant sur l'aménagement de la Place du Champs de Foires	11	9
52	23/02/2016	Rapport annuel ; présentation du PCAR de Saint-Vincent	14	3
53	02/06/2016	Réflexion sur l'aménagement de la place du Champ de Foires à Tintigny ; analyse de la proposition provinciale de réseau points-nœuds ; inscription au concours photos pour CLDR	9	3
54	06/04/2017	Présentation de l'avant-projet d'aménagement de la Place du Champ de Foires à Tintigny et du Cercle St Joseph. Rapport annuel de la CLDR	11	3
55	19/06/2017	Bilan de l'ODR et présentation de la seconde ODR	16	3
56	19/02/2018	Rapport annuel de l'ODR + travail sur la mobilité dans les villages NB : réunion conjointe avec CCATM	12	4
57	07/07/2018	Présentation du dossier Maison Rurale de Tintigny à la CLDR et aux associations locales	7	7

Par ailleurs, la CLDR a mis en place plusieurs actions :

○ **Fichier des richesses**

Ce travail de longue haleine s'accompagne d'une cartographie détaillée et découle de la première action d'inventaire du patrimoine local.

○ **Challenge villages propres et fleuris**

La CLDR a également suscité la participation de certains villages au challenge provincial « villages propres et fleuris ». Les villages de Bellefontaine, Breuvanne et Rossignol s'y investissent depuis quelques années. Ils sont d'ailleurs à chaque fois assez bien positionnés dans le classement. Cette action est devenue autonome.

○ **Énergie renouvelable**

La CLDR est à l'origine d'un groupe de réflexion sur la constitution d'un groupement éolien citoyen - notamment sur le site de Bellefontaine, pressenti par Electrabel. Les réflexions sont en stand-by, et seront réactivées si le projet ressort.

La CLDR a été associée au projet Pédag'Ec du GAL Cuestas. Elle a pris connaissance du bilan carbone de la commune et a défini des priorités dans les filières énergétiques à analyser pour améliorer le bilan et permettre à la Commune de rejoindre à terme la convention des Maires. De même, elle participe au comité de pilotage pour la Convention des Maires ; le PAED est en cours et les interventions prioritaires sont à définir.

La CLDR a initié un cycle de 3 conférences sur le thème de l'énergie :

- 25/10/2011, conférence sur les économies d'énergie et l'isolation des bâtiments.
- 15/11/2011, conférence sur l'éolien public / privé.
- 29/11/2011, conférence sur les primes, audit et certificat énergétiques.

Une vingtaine de personnes ont participé à chaque séance.

En parallèle, un défi énergie a été lancé aux familles de la commune, afin de les inciter à faire des économies d'énergie. Le Guichet de l'énergie d'Arlon a accompagné la démarche.

○ **Parc Naturel de Gaume**

La CLDR a été associée à la constitution du Parc naturel de Gaume et du nouveau PDS du GAL Parc Naturel de Gaume.

○ **Mobilité douce**

La CLDR a aussi entamé une réflexion sur la mobilité lente dans la commune. La première partie consistait à faire un état des lieux, l'objectif final étant de permettre aux usagers faibles de rejoindre en toute sécurité certains pôles dans les villages. De plus, elle a été sollicitée par la Commune pour remettre un avis sur la proposition provinciale de réseau points-nœuds.

○ **Enquête aînés**

La CLDR s'est penchée sur la thématique des aînés, en collaboration avec le PCS Tintigny-Habay. Elle a planché sur une enquête à destination des plus de 60 ans, afin de bien cerner les besoins de cette couche de la population. Celle-ci a reçu un beau taux de réponse. Un comité d'accompagnement issu de la CLDR a accompagné la stagiaire AS dans la démarche et en a analysé les résultats pour dégager différentes mesures à mettre en place.

○ **Eau**

Action « sensibilisation à l'eau et la rivière », en collaboration avec le Contrat de Rivière de la Semois (3ème action inscrite à la programmation d'actions du PCDR)

Un cycle de trois conférences a été organisé sur les communes de Tintigny, Chiny et Florenville. Les séances avaient pour thème respectif :

- Le contrat de rivière Semois et ses partenaires (le 24/01/05 à Rossignol).
- L'eau dans le bassin de la Semois (le cycle naturel de l'eau, les fonctions et usages, la qualité des eaux, le problème des inondations,...) (le 23/02/05 à Izel).
- Citoyenneté et eau (éco-consommation, utilisation de l'eau de pluie, respect des cours d'eau, comportement face aux crues,...) (le 22/03/05 à Florenville).

En conclusion, la CLDR a bien entendu veillé au suivi de la mise en œuvre des projets mais a également impulsé une dynamique avec la concrétisation de nombreuses actions. Un fait remarquable à Tintigny est la grande synergie entre les différentes initiatives communales et toutes les forces vives qui se sont mobilisées pour atteindre un développement harmonieux du territoire (CLDR, CCATM, ADL, Parc naturel de Gaume, PCS, etc.).

Objectifs de développement

La stratégie définie dans le cadre du PCDR de 2005 s'articulait autour d'un défi global « **Provoquer et conjuguer toutes les initiatives pour dynamiser le tissu associatif et économique dans un souci de développement durable** » décliné en 5 objectifs principaux :

- Objectif 1 : Juguler la pression immobilière par la mise en place d'une politique communale du logement volontariste, sociale et intégrée
- Objectif 2 : Soutenir et renforcer le tissu économique communal par une valorisation des ressources
- Objectif 3 : Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel
- Objectif 4 : Gérer le potentiel bois dans une logique économique locale
- Objectif 5 : Développer un esprit identitaire au sein de la population par la valorisation des espaces publics et associatifs, améliorer l'offre de services et sécuriser les circulations

Dans le cadre de la définition de la nouvelle stratégie de développement, un tableau effectue le parallèle entre les différents objectifs et a pour but de mettre en évidence les éventuelles évolutions entre les deux stratégies (voir partie 4 du PCDR).

De manière générale, on constate une grande convergence entre les deux documents, traduisant la volonté de la commune et des habitants de poursuivre le travail entamé.

Toutefois, on remarquera une évolution certaine par la prise en compte plus marquée de certaines thématiques ou plus précisément sur la manière d'aborder la thématique (par exemple habitat alternatif, connectivité, etc.).

Ces évolutions résultent bien entendu de toute l'analyse menée dans le cadre du diagnostic partagé qui a permis de cerner les enjeux actuels et de développer une stratégie adaptée au territoire et répondant aux attentes des habitants.

Projets

De nombreux projets inscrits dans le PCDR ont été réalisés ou ont connu des avancées significatives.

Parmi les 6 projets du lot 1, 4 ont fait l'objet d'une convention DR.

Le projet intitulé « Programme global de sécurité routière dans les différents villages » a fait l'objet d'un suivi constant tout au long de la mise en œuvre du PCDR avec un montant minimal de 50 000 € par an affecté pour l'entretien des voiries.

Le projet de construction de 6 maisonnettes en bois pour personnes âgées sur la quartier du Gros Terme à Tintigny a quant à lui été pris en charge par le CPAS et la coopérative immobilière provinciale, cette dernière ayant été mise à place pour suivre ce type de projet (Vaux-Sur-Sûre, etc.). Le montant total de l'investissement s'élève à +/- 1.000.000 €.

Parmi les 4 projets du lot 2, un seul a fait l'objet d'une convention en développement rural. Les 3 autres projets ont toutefois fait l'objet d'avancées non négligeables :

- Revalorisation des sentiers vélo et pédestres oubliés : réalisation de différents itinéraires par le SI, la Maison du tourisme et le Parc Naturel.
- Valoriser et entretenir les fontaines et bacs abreuvoirs : inventaire réalisé.
- Aménagement ou construction de logements communaux pour jeunes ménages : projet de logement en habitat léger à Tintigny en cours.

Enfin, parmi les projets du lot 3 (répertoire), un projet a fait l'objet d'une convention en développement rural (maison rurale de Tintigny). De nombreux autres projets de ce répertoire ont été réalisés ou ont fait l'objet d'avancées importantes. En voici la synthèse :

Intitulé du projet du lot 3	Avancement - Partenaires
Créer une structure d'apprentissage de la musique : Cours de solfège, de guitare	Harmonie de Gérouville, centre culturel,...
Aménager un local d'accueil pour le SI	CGT (34.714,23€)
Améliorer la signalétique touristique	CGT
Créer un genre "d'agence immobilière sociale" communale	Le CPAS participe financièrement à l'agence provinciale
Promouvoir les activités dans les différents villages et installer des panneaux à double affichage	CGT
Rossignol : installer des panneaux d'information sur le patrimoine historique à certains endroits du village	Fondation Marci, Interreg (commémorations 14-18)
Fleurir les ponts sur la Semois	Commune - associations
Tintigny : fleurir le village pour le rendre accueillant et agréable – participation de Bellefontaine, Breuvanne, Rossignol (Tintigny) au Challenge provincial Villages propres et fleuris	Commune, FTLB, associations
Réimplanter la plaine de jeux dans Lahage	Infrasport
Revoir l'aménagement des locaux du centre culturel (+ y réserver un local destiné en priorité aux habitants et activités du village)	Ureba FWB Coût total : 700.000 €
Mettre un minibus communal à la disposition des écoles, du centre culturel, des aînés,... = locomobile et appel aux services de bus Penning lors de déplacements de groupe	Province, Commune
Créer un accès « bis » entre Ansart et Tintigny (projet Cyruse)	Appel à projets
Saint-Vincent : aménager une plaine de jeux pour plus grands à proximité du centre du village (près du cimetière)	Infrasport (30.220,83 €)
Créer une maison de village à Ansart (dans un ancien hangar) et soutenir les activités des jeunes en leur donnant accès à un local spécifique	Mise à disposition et aménagement de l'ancienne buvette de foot

Parmi les projets inscrits dans le PCDR, 6 projets ont donc fait l'objet de conventions-exécution Développement Rural (dont deux en deux phases).

Intitulé du projet	Lot du PCDR	Montant	Subvention DR	Où en sommes-nous ?
Création d'un centre de promotion et de valorisation des produits locaux et d'un atelier rural à Han : Acquisition	Lot 1	446.210 €	855.833,77 €	Réalisé
Création d'un centre de promotion et de valorisation des produits locaux et d'un atelier rural à Han : aménagement	Lot 1	1.133.048 €		Réalisé
Réouverture de venelles dans les villages et de chemins de liaison (Rossignol, Tintigny, Bellefontaine)	Lot 1	500.221 €	364.227,11 €	Réalisé
Création d'une maison de village et d'un mini-réseau de chaleur PBE à Rossignol – phase 1	Lot 1	1.105.070 €	769.710,15 €	Réalisé
Création d'une maison de village et d'un mini-réseau de chaleur PBE à Rossignol – phase 2 : aménagement de l'espace collectif	Lot 1	362.000 €	117.596 €	Réalisé
Aménagement de la place du 120ème à Bellefontaine	Lot 2	508.744,90 €	304.372,45 €	Réalisé
Aménagement de la place du Champs de Foires dans le cadre de l'aménagement global de la traversée de Tintigny	Lot 1	357.688,80 €	214.613,28 €	En cours
Création d'une maison rurale sur le site du « haut des tilleuls » à Tintigny	Lot 3	1.601.580,14 €	912.675,07 €	En cours

La très grande majorité des projets inscrits au PCDR ont vu le jour ou verront prochainement le jour. L'opération de développement rural a permis à la commune de mener des projets d'envergure avec des subventions importantes de la part du développement rural. Par ailleurs, la commune de Tintigny s'est toujours montrée attentive à la recherche de subventionnement complémentaire.

A côté de ces projets entrepris dans le cadre du PCDR, il est important de noter que la Commune a réalisé un grand nombre de projets qui de près ou de loin ont agi sur les objectifs du PCDR.

Projets – Initiatives nouvelles hors PCDR	Montant à 100%	Pouvoir subsidiant
Projet de lotissement des Gens Morts à Bellefontaine : permis de lotir octroyé – premiers travaux en 2017 – terrain payé à la commune. Château d'eau. Voie lente Bellefontaine - Tintigny		
PCAR à Saint-Vincent (création d'une trentaine de places à bâtir)	55.000 €	SPW
Création de 4 logements basse énergie à proximité de la halle de Han – habitat durable : adaptation du projet – mise en œuvre 2017	1.000.000 €	

Réfection de voiries agricoles : à Rossignol, Tintigny, Lahage et Bellefontaine	195.311,55 €	RW
Voirie rue du Vieux Moulin à Rossignol	147.109,42 €	PIC 2014
Participation au projet Interreg concernant les commémorations de 1914-1918 : création d'un musée interactif		INTEREG V CGT
Démarche pour inscription du front 14-18 au patrimoine mondial de l'UNESCO : cimetières militaires de Rossignol et Bellefontaine		UNESCO
Restauration de la chapelle Syndic à Ansart	8.868,82 €	PPPW
Remplacement de tous les raccordements en plomb dans la distribution d'eau à Rossignol Poncelle : équipement du lotissement communal	43.343,69 €	
Participation au concours provincial Villages fleuris (Rossignol, Breuvanne et Bellefontaine primés).	15.000 € (estimation)	Fonds propres
Fleurissement et plantations diverses dans les villages		Fonds propres
Gestion différenciée des espaces verts		Fonds propres
Obtention du label « cimetière nature » : pelouse dans les cimetières		Fonds propres
Démarches pour création d'un plan d'eau à Poncelle		RW 100%
Traitement de l'eau de distribution de Rossignol		AIVE
Poursuite du dossier de restauration de l'église de Tintigny : peintures et réparation du clocher	200.000 €	Fonds propres
Création d'un réseau de chaleur bois au centre de Tintigny - Plan Bois Energie (maison communale, CPAS, maison Claisse, presbytère)	145.000 €	UREBA exceptionnel
Installation de compteurs volumétriques sur les chaudières des bâtiments communaux		Fonds propres
Aménagement des bureaux au CCRT et de locaux pour les jeunesses musicales (ancien corps de logis à Rossignol)	17.642,87 €	
Aménagement de l'ancien presbytère à Bellefontaine en vue d'accueillir la bibliothèque		Fonds propres
Création du parc naturel de Gaume – reconnaissance le 18/12/2014 ; inauguration le 27/09/2015.		RW
Mise à disposition du château et du parc de Rossignol au PNG en vue de sa gestion optimisée. Accueil de Natagora, Natagriwal, maison d'accueil communautaire, si, jeunesses musicales, fonds de crowdfunding, green-up (accueil d'entreprises), contrat de rivière. Divers projets en cours : coworking Musée de la mémoire sur le haut, sentier didactique		Fonds propres et subsides divers obtenus par le PNG
Aménagement du hall communal à Tintigny pour la Croix Rouge et la Saint-Vincent de Paul (distribution de produits non-food)	10.000 €	Fonds propres
Aménagement des abords de la maison communale à Tintigny : travaux terminés	69.207,63 €	Fonds propres
Poursuite de l'étude du dossier d'extension de la ZAEM.		Idélux
Aménagement du complexe sportif du Haut du Tilleul (infrastructures école de foot) : étude pour pompage d'eau pour arroser les terrains ; finalisation des parkings	1.400.000 €	Infrasport

Plaines de jeux dans les villages ; aire multisports et parking à Tintigny : ok sur projet		Infrasport
Fresque JC Servais sur les grands murs à Lahage		Fonds propres
Création d'une maison des médecins à Tintigny sur le site de l'ancienne gendarmerie avec un logement pour un médecin stagiaire et agrandissement du poste médical de garde.		Appel à projet Collin + Filux
Création d'une maison d'accueil pour les aînés à Rossignol		Commune - Plat Alzheimer
Démarches pour création d'un musée (Bataille des frontières) à Rossignol	1.000.000 €	En cours Profit européen Feder
Transformation du presbytère de Bellefontaine en bibliothèque	500.000 €	En cours Pas de subside
Réflexion sur un projet de maison de retraite et de résidence multiservices à Bellefontaine		Projet en cours de réalisation par privé
Création d'une venelle entre Tintigny et le site récréatif	2.501.000 €	En cours GW (Ministre Di Antonio)
Guide des aînés		PCS
Regroupement des communes de Tintigny, Habay et Etalle pour le recrutement d'un éco-passeur en 2019		GW
Achat de chalets en bois pour l'organisation de marchés de Noël		

Focus sur les projets ayant fait l'objet de conventions en développement rural

Acquisition et l'aménagement d'un centre de promotion et valorisation des produits locaux et d'un atelier rural à Han

La première convention DR portant sur l'acquisition et l'aménagement d'un centre de promotion et valorisation des produits locaux et d'un atelier rural à Han est une belle réussite. Cette structure remplit tous ses objectifs et va même largement au-delà par une action d'animation du territoire local et régional. Différents nouveaux projets gravitent autour de ce pôle pour en compléter le rayonnement (logement durable, verger didactique,...).



Réouverture de venelles dans les villages et de chemins de liaison (Rossignol, Bellefontaine, Tintigny)

Le projet visait à aménager des cheminements existants pour faciliter la liaison lente entre quartiers ou entre villages. Les aménagements étaient plus ou moins « lourds » en fonction du terrain concerné et des contraintes techniques.

Différentes venelles intra-village ont été réalisées :

- Bellefontaine : liaison rue d'Orval – terrain de foot – rue de Virton.
- Bellefontaine : liaison complexe sportif vers arboretum – village vers rue de Villemont et futur lotissement.
- Rossignol : liaison entre la rue de la Tannerie et la rue des Roses.
- Rossignol : liaison entre rue de l'Eglise et rue du Moulin.
- Tintigny : liaison quartier Norulle – Ansart via Chênefleur.
- Tintigny : liaison rue de France et rue des Minières.



Un projet de connexion entre Tintigny et Bellefontaine est en cours de réalisation

Ces liaisons sécurisées ont permis des raccourcis certains pour les quartiers visés et ont favorisé la mobilité douce à l'intérieur des villages concernés,

Création d'une maison de village et d'un mini-réseau de chaleur PBE à Rossignol

La Commune a organisé une consultation populaire sur le village de Rossignol pour trancher définitivement quant à l'emplacement idéal pour la future maison de village (différents bâtiments existants avaient été envisagés). Le village a finalement opté pour une nouvelle construction.



Cette nouvelle construction s'insère sur le site qui accueille également la nouvelle école communale et le hall sportif. La placette centrale, ainsi constituée de par la disposition des trois bâtiments, a été aménagée de manière conviviale. La maison de village a été mise à disposition des associations villageoises qui ont constitué un comité de gestion. Cette nouvelle infrastructure, plus praticable, a permis de multiplier les activités organisées dans le village.

Aménagement de la Place du 120ème à Bellefontaine

La Place du 120ème est la place principale du village de Bellefontaine. Elle se trouve au centre du village, à proximité des commerces, de l'école communale et de l'église. Elle présentait autrefois un caractère très peu convivial car elle était noyée sous le macadam.



Cet aménagement a suscité de nombreuses réflexions avec la population, les associations et la CLDR. L'Urbanisme y a été associé dès la genèse du projet. Le choix de l'auteur de projet s'est fait avec l'avis de la population : les offres ont été soumises à avis de la population.

Différentes options d'aménagement ont été réfléchies, recréant des lignes structurantes dans cet espace et en le distinguant au mieux de la voirie.



Création d'une maison rurale sur le site du haut des tilleuls à Tintigny

Le projet a débuté en 2015. Un premier avant-projet a été présenté à la population et à la CLDR en mars 2017, puis à la DGO3 en juin 2017. Face aux difficultés pratiques d'aménagement (coût trop élevé pour un résultat peu efficient en termes de fonctionnalité, entraînant de nombreuses nuisances), la localisation du projet au Cercle Saint-Joseph, situé dans le centre de Tintigny, a été remise en cause. Une nouvelle localisation a été déterminée sur le site du haut des tilleuls à Tintigny, à proximité du village de Bellefontaine. En mai 2018, la commune a désigné un nouvel auteur. Le nouvel avant-projet a été validé par la CLDR en juillet 2018.

Aménagement de la place du Champs de Foire et de ses abords à TINTIGNY

La place du Champs de Foires est une surface tarmaquée délimitée par des murs de soutènement en pierres du pays, le long de la voirie régionale RN879. L'aménagement consiste à créer un espace ouvert de convivialité et de détente, au niveau du croisement entre la rue de France et la rue des Minières. Le carrefour sera redessiné afin de diminuer la largeur des voiries. Du mobilier public et un éclairage adapté seront posés. La Fontaine aux Lions sera remplacée contre le mur de soutènement du fond et mise en valeur par une allée bordée d'arbres en espalier.

Cette placette située au cœur du village est noyée sous le tarmac et est sous-utilisée : elle est actuellement réservée à du parking et à la collecte de verre (bulles à verre). Son aménagement permettra d'offrir aux habitants et aux promeneurs un lieu de repos et de détente à l'abri de la voirie.

